



CTL du 29 juin 2017

COMPTE RENDU

Le Comité Technique Local était convoqué ce 29 juin avec à l'ordre du jour :

- ✓ Projet de réorganisations 2018 du Réseau de la DDFIP 02 (pour avis)
- ✓ Organisation de la Politique Immobilière de l'État et des Missions Domaniales au sein de la DDFIP 02 (pour avis)
- ✓ Bilan du DUERP 2016 et PAP 2017 (pour info)
- ✓ Tableau de Bord Veille Sociale (TBVS) 2016 (pour info)
- ✓ Baromètre social 2016 (pour info)
- ✓ Dispositif des envois postaux à la DDFiP 02 (pour info)
- ✓ Dispositif de vidéo-surveillance (pour info)
- ✓ Point sur les travaux immobiliers en cours (pour info)

La CGT Finances Publiques était représentée par Marie-Pierre BOREL, Antony LAGNEAUX, Olivier LEFEVRE et Yan RUDER.

En ouverture de séance, les élus CGT ont lu la déclaration liminaire ci-jointe.

Les réponses du directeur local sont toujours les mêmes. Un constat assez juste mais qui n'apporte pas de solutions : dégradation du climat social dû aux suppressions d'emplois (235 en 11 ans pour l'Aisne), craintes pour les effectifs mais aussi pour les coupes budgétaires et pour finir critiques sans détours de la DG qui ne donne pas de lisibilité et tient des doubles discours « on est dans un monde de faux discours et de manque d'honnêteté ... » Mais quand la CGT lui propose de soutenir les luttes , et d'accompagner les agents en manif à Paris ...

Ces considérations philosophiques étant entendues, nous sommes passés à l'examen des nombreux points à l'ordre du jour.

1) Projet de réorganisations 2018 du réseau (ASR)

La DDFIP 02 confirme ses projets, annoncés dès mars 2017 :

- Fermeture des trésoreries de St Simon Flavy, Coucy le Château Auffrique et La Capelle.
- Spécialisation SPL des trésoreries d'Anizy le Château, Liesse, Vervins et La Fère, avec transfert de la mission « impôt » vers les différents SIP du département et transfert de la mission « hôpital » vers les trésoreries de Laon CH ou de ST Quentin CH.

Outre ces attaques contre les trésoreries de proximité, auxquelles nous ne sommes malheureusement que trop habitués, l'administration locale propose également la fermeture du SIE de Chauny (transfert des missions vers le SIE de Laon) et du SIE de Guise (transfert des missions au SIE de ST Quentin). Comme toujours la direction argumente à coup de « taille critique des services », de « manque

d'effectifs », et c'est nouveau, de la « nécessité de réduire les coûts des loyers ». La direction compte en effet se débarrasser d'une partie des surfaces à Chauny et Guise, où les loyers sont très onéreux.

Ces funestes projets doivent encore recevoir l'aval des échelons supérieurs (le ministre pour les fermetures de trésoreries et le DG pour les autres opérations). Les décisions sont attendues pour le 20 septembre au plus tard.

La CGT a bien évidemment rappelé son désaccord profond avec la destruction du maillage territorial qui, outre les incidences pour le service public et les usagers, sont loin d'être neutres pour les agents qui perdent leurs postes, parfois leurs métiers et leurs résidences administratives.

La CGT fait aussi le constat que le démantèlement de notre administration est réellement « **En Marche ... forcée** » avec, et c'est inédit, la proposition de fermeture de deux SIE.

Sur ce sujet, la CGT considère que ces services ont toute leur utilité dans un contexte local très difficile pour les PME et TPE. La CGT a argumenté : des incertitudes planent sur la mise en place du PAS et des missions supplémentaires qui pourraient être attribuées aux SIE, les SIE de Laon et ST Quentin sont déjà en grandes difficultés, en raison de la mise en place du SPFE pour Laon et d'un renouvellement de personnel très important pour St Quentin. Ces projets de fermetures doivent également être annulés - à minima différés - pour laisser le temps aux agents concernés de se positionner par rapport à leurs choix personnels et professionnels (demande de mutation nationale et/ou locale) ...

La direction locale n'a pas été sensible à ces arguments, considérant que ces fermetures sont nécessaires et ne seront pas forcément plus faciles à réaliser plus tard.

La CGT, comme les autres OS, a bien évidemment voté « **CONTRE** » le projet d'ASR 2018, qui sera donc re-présentée, en deuxième lecture, le jeudi le 6 juillet (avis défavorable unanime des OS).

2) Organisation de la Politique Immobilière de l'État et des Missions Domaniales

Directives nationales obligent, dans ces domaines (comme dans d'autres), la DDFIP 02 perd certaines de ses compétences.

Les évaluations sont cédées à l'Oise, la gestion des baux professionnels et des cessions des biens de l'État à un pôle de gestion à Lille.

Le service local du domaine (SLD) maintenu à Laon devient en quelque sorte un service résiduel chargé de la gestion courante. La seule bonne nouvelle est que la direction nous a assuré que les agents de ce service ne serviraient pas de « petites mains » pour exécuter des tâches que les pôles régionaux ou supra régionaux auraient envie de leur sous traiter.

La CGT, comme les autres OS, a bien évidemment voté « **CONTRE** » ces modifications qui seront en conséquence re-présentées, en deuxième lecture, le jeudi le 6 juillet (avis défavorable unanime des OS).

3 , 4 et 5) DUERP - PAP, TBVS et baromètre social

Tout ces sujets sont intimement liés. Ils ont donc été abordés ensemble.

La DGFIP s'est dotée d'outils pour évaluer les risques professionnels et le climat social et le constat est sans appel : tous les indicateurs sont au rouge.

Dans l'Aisne, comme dans toute la DGFIP, la dégradation des conditions de travail et l'augmentation des risques psycho-sociaux sont à la fois très importantes et très rapides.

Mais quand il s'agit de trouver des solutions et de faire des propositions concrètes (PAP – Plan Annuel de Prévention), pas de remède miracle.

Pour la CGT, dans notre département, il n'y a pas besoin de tous ces outils pour se rendre compte de la situation : il n'y a qu'à passer dans les services pour mesurer l'étendue du désastre et la direction locale serait bien avisée d'être réellement plus attentive aux signaux d'alerte lancés par les agents mais également par les élus et représentants de la CGT FiP 02 !

6) Dispositif des envois postaux

Cela n'a échappé à personne : il y a eu du changement dans les modalités d'envoi du courrier.

Certains Centres ont droit à des sacoches, d'autres à des « tournées » effectuées par des Agents Techniques et tout cela deux ou trois fois par semaine suivant les cas. Exit les machines à affranchir et le courrier qui part tous les jours !

La DDFIP nous présente un bilan de ces modifications, présentées comme une expérimentation. Après moult chiffres, l'économie estimée est de l'ordre de 30 à 35 000 € par an. Pour la CGT, une goutte d'eau par rapport au budget global de la DDFiP et qui ne tient même pas compte du temps-agents utilisés (pendant que les AST font les « tournées-courrier, ils ne font pas autre chose ...)

Bilan uniquement budgétaire. Pas un mot sur les risques supplémentaires encourus par les AST lors des déplacements routiers, pas un mot sur les délais de réception du courrier par les usagers ...

Mais il est vrai que la DDFiP 02 ne compte pas s'arrêter là. Instaurant ClicEsi en panacée universelle, elle annonce à mots à peine couverts la réduction des tournées et sacoches à une seule fois par semaine ... il paraît que c'est déjà comme ça ailleurs ...

Pour la CGT, la recherche d'économies à tout prix, pour anticiper les futures baisses de dotations budgétaires, n'est pas une solution : Plus on économise, plus on nous demande d'économiser. Les solutions mises en œuvre par la direction locale ne sont à chaque fois que des « fusils à un coup », qui ne permettent pas d'envisager un avenir serein pour un exercice correct de nos missions.

En matière de fonctionnement comme en matière d'emplois, il y a urgence à sortir de la vision strictement comptable imposée par les dogmes libéraux.

7) Dispositifs de vidéo-surveillance

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour à la demande de la CGT, suite à l'installation de nombreuses caméras à ST Quentin et Soissons.

Des plans nous ont été fournis, mais ils ne permettent pas de juger des angles de prise de vue. La direction a néanmoins rappelé que l'installation des caméras ne répondait qu'à un objectif de sécurité, notamment pour le transport des fonds. Elles ne doivent en aucun cas être utilisées pour le flicage des agents.

La CGT restera bien sûr très vigilante sur ce point, des cas d'utilisations « détournées » nous ayant déjà été rapportés par le passé.

7) Point sur les travaux immobiliers en cours

Sont effectués : la rénovation et mise aux normes PMR du guichet d'accueil de la Cité de Laon, le traçage des places de parking de cette même cité. A venir : le cloisonnement de l'accueil « recouvrement » du SIP de Soissons.

SOISSONS, le 29 juin 2017.